

Engagement qualité

La loi du 5 Septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel précise l'obligation d'une certification Qualité pour les organismes de formation bénéficiant des financements publics et mutualisés.

Le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) et la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) ont retenu pour les EPLEFPA, la labellisation QUALIFORMAGRI, référentiel d'engagements de service. Ce référentiel, tout en intégrant les indicateurs et critères du Référentiel National Qualité QUALIOPI, propose des dispositions complémentaires relatives au fonctionnement en EPLEFPA et aux valeurs de l'enseignement agricole public.

L'EPLFPA Toulouse Auzeville s'engage pleinement dans cette démarche de certification pour ses centres constitutifs que sont :

- l'exploitation agricole,
- le LEGTA Toulouse Auzeville,
- le CFA Toulouse Auzeville,
- le CFPPA Toulouse Auzeville (sites d'Auzeville et de Villefranche/Revel)
- le CFPPA d'Auterive.

Cet engagement vaut pour l'ensemble des actions de formations présentes sur l'établissement :

- Formations courtes qualifiantes (quelques heures)
- Formations continues certifiantes (quelques mois)
- Formations par apprentissage
- Bilan de compétences
- Validation des Acquis de l'Expérience

Certifié ISO9001 puis Certif'Region dans les années antérieures, cette volonté d'obtenir la labellisation QUALIFORMAGRI, atteste de la volonté de notre établissement à améliorer continuellement les services apportés à nos apprenants, partenaires et clients.

Les engagements de l'EPLFPA Toulouse Auzeville s'articulent autour des notes internes suivantes :

- **ACCUEIL** : organisation de l'accueil, accueil des bénéficiaires, description de nos locaux
- **PARCOURS DE FORMATION** : conception, suivi et actualisation des programmes de formation, positionnement des candidats, évaluation des bénéficiaires tout au long du parcours de formation, actions de soutien et de remédiation.
- **ACCOMPAGNEMENT** : prévention des abandons, suivi des personnes en situation de handicap, actions favorisant l'insertion sociale et professionnelle, relation centre/entreprise.
- **INGENIERIE DES ACTIONS DE FORMATION** : du traitement à la mise en œuvre
- **SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER** des actions de formation
- **QUALIFICATION DES PERSONNELS** : à leur arrivée et pendant l'exercice de leurs missions

- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ARCHIVAGE
- VEILLE

Enfin, au-delà de l'objectif d'améliorer continuellement les services apportés à nos apprenants, partenaires et clients, la démarche qualité est également un réel outil de pilotage et permet de sécuriser notre organisation et notre fonctionnement.

Le Manuel Qualité est donc l'outil qui présente notre organisation, son fonctionnement et l'ensemble de nos procédures par le biais de notes internes.

A Auzeville, le 13 Novembre 2024



Nicolas BASTIE
Directeur de l'EPLFPA Toulouse Auzeville